



CHARTRE DES PARENTS

L'association du Basket Club Floërmelais est une association dirigée par des volontaires bénévoles. En inscrivant leurs enfants, les parents prennent certains engagements vis à vis du club.

Les parents sont les premiers soutiens de l'enfant. Ils doivent être toujours dans l'échanges positifs avec leurs enfants. **L'encouragement permanent des parents conduira à faire progresser les enfants.** Éviter de parler des matchs au domicile pour laisser l'encadrement technique aux entraîneurs et coachs, afin d'avoir un seul discours cohérent.

Laver les maillots et shorts de l'équipe, assurer les transports nécessaires aux déplacements et prévoir le goûter et la tenue de la buvette pour les matchs à domicile suivant le planning établi.

Les critiques envers le corps arbitral ne sont pas tolérées. Il est demandé au responsable de salle d'interrompre le match et de demander aux parents n'ayant pas un comportement adapté de sortir de la salle sans quoi le match ne reprendra pas.

Veiller à ce que les enfants respectent le règlement intérieur à domicile et à l'extérieur.

Si le paiement des cotisations n'est pas effectué en temps et en heure, le joueur ne pourra pas prendre part aux entraînements et aux matchs.

Assister à l'assemblée Générale.

Rencontrer régulièrement le responsable de l'équipe ou l'entraîneur pour échanger sur son enfant.

Respecter le choix des dirigeants, du staff technique, des salariés et bénévoles du club.

Participer à la vie du club, de façon ponctuelle ou permanente en aidant lors d'animations (se rapprocher des membres du bureau).

S'assurer de la présence de l'entraîneur, ou du responsable d'équipe ou d'un des dirigeants lorsque vous déposez vos enfants à la salle.

Tout manquement à ces règles pourra être sanctionné par le bureau.

Merci pour votre implication !